

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2024

Un Schéma directeur de la langue basque

L'ouverture d'une nouvelle microcrèche

L'ouverture d'un lieu d'accueil enfant-parent

Le plan Handicaps 2024-2026 et le plan municipal de santé

Le lancement du projet de la médiathèque Sainte-Croix

Parmi les 50 points à l'ordre du jour du conseil du jeudi 8 février, les élus ont voté à l'unanimité en faveur du Schéma directeur de la langue basque qui fixe de manière transversale les directives et les objectifs en faveur de l'euskara. Des votes favorables ont également entériné le nouveau plan de santé ou encore le plan en faveur de l'accompagnement des personnes handicapées 2024-2026. Enfin, les élus ont adopté l'ouverture de la nouvelle microcrèche municipale des Hauts de Bayonne, l'ouverture du lieu d'accueil enfant-parent, et le projet de la nouvelle la médiathèque Sainte-Croix.

La langue basque a son schéma directeur

La langue basque est constitutive de l'histoire et de l'identité du Pays Basque, et de Bayonne tout particulièrement, aux côtés du français et du gascon. Souhaitant réaffirmer ses engagements en faveur de la langue, au moment où l'usage de la langue basque connaît un léger repli sur notre territoire, la Ville a choisi de pleinement s'engager afin de réactualiser et consolider une nouvelle stratégie qui comporte des propositions inédites sur le territoire et permettra de dynamiser la langue et son utilisation aux côtés de ses partenaires associatifs et institutionnels. La finalité d'une telle politique linguistique réside dans sa capacité à accroître le nombre de locuteurs dans la ville, améliorer le niveau général d'usage de la langue et susciter le désir de communiquer en basque auprès du plus grand nombre.

Ce nouveau schéma directeur de politique linguistique, fruit d'un travail collaboratif et adopté à l'unanimité, en faveur de la langue basque, prévoit 100 actions déployées progressivement sur la période 2024-2030. Il s'appuie sur une stratégie pluriannuelle visant à transmettre et faire vivre la langue basque chez les jeunes générations, promouvoir et partager la langue basque dans la ville de Bayonne et ses quartiers, et renforcer la présence et l'usage de la langue basque dans les services à la population.

Ouverture d'un lieu d'accueil enfant parent dans le quartier des Hauts de Bayonne

Santé, éducation, mode de garde, parentalité seront au cœur des sujets partagés dans ce nouveau lieu d'accueil enfant parent. Inscrit au Schéma Petite enfance 2023-2026 voté il y a tout juste un an, ce lieu répondra aux besoins des parents et des familles d'enfants de 0 à 3 ans, et complète les équipements déjà existants. Sis au local 3bis, il sera ouvert les lundis et jeudis matin, en complément des services et accueils déjà organisés sur ce site. Les premiers accueils devraient débuter courant mars 2024.

Ouverture de la microcrèche « 1, 2, 3, soleil ! »

La première microcrèche municipale ouvrira dans le quartier des Hauts de Sainte-Croix, au 2 bis de l'esplanade Jouandin au pied du bâtiment A de la Cité Breuer. Au plus proche des habitations, la structure proposera 12 berceaux pouvant accueillir une vingtaine de familles d'enfants de 0 à 3 ans. Cette ouverture vise à répondre au fort besoin d'accueil en matière de petite enfance. Les travaux nécessaires à la création de cette microcrèche s'élèvent à 130 000 €, auxquels il convient d'ajouter les coûts d'aménagement d'environ 70 000 €, soit un montant total de l'opération globale de 200 000 €.

L'ouverture de la microcrèche est programmée au mois de mars 2024. Sa tarification sera adaptée aux personnes ayant les plus bas revenus.

Reconstruction de la Médiathèque de Sainte-Croix

Le projet de création d'une nouvelle médiathèque de Sainte-Croix est intégré au programme architectural d'envergure, élaboré en commun avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque, qui comprendra également un pôle d'économie sociale et solidaire, un studio de répétition de musique et des équipements en commun et divers aménagements extérieurs (parvis, jardin, parking...).

Cette nouvelle médiathèque, service plébiscité par les usagers et les publics scolaires, bénéficiera d'une surface de 844 m².

Un plan Handicaps 2024-2026

Ce plan résulte d'un travail de concertation avec les acteurs du handicap et d'une co-construction avec les associations siégeant à la sous-commission « Handicaps et Inclusion » et vise à l'intégration du handicap dans les différentes politiques publiques portées par la Ville de Bayonne et les services offerts aux habitants.

En France, 1 personne sur 7 de 15 ans ou plus est handicapée, représentant 14% de la population, soit près de 7 millions de personnes. La proportion de personnes handicapées augmente avec l'âge.

Ce plan, adopté pour la période 2024-2026, se déclinera selon 4 axes de travail prioritaires et 31 actions, afin de :

- améliorer l'accessibilité des services et des équipements publics dans la ville ;
- Garantir l'accès aux services publics pour tous ;
- Inclure les personnes en situation de handicaps dans la vie de la cité ;
- Associer les personnes en situation de handicap à la conception, la réalisation et l'évaluation des solutions qui les concernent.

Un plan municipal de Santé pour 2024-2026

Afin de conforter les priorités inscrites dans le Contrat Local de Santé, rendre visible leurs déclinaisons pour la Ville de Bayonne et mieux les coordonner, la ville s'est dotée d'un Plan municipal Santé pour 2024-2026. Il s'appuiera sur plusieurs orientations pour faire connaître les interventions de la collectivité en matière de santé, développer les actions de prévention pour permettre notamment d'agir sur le cadre de vie des habitants, favoriser l'accès aux soins pour tous grâce au soutien des associations et des institutions, et développer les partenariats et la mise en réseau des acteurs de santé du territoire afin de faciliter l'action des professionnels de santé sur le territoire.

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - presse@bayonne.fr